

gramme sans accent, sans vues, sans style que le morne M. Brisson a lu platement aux Chambres, prouve, que Gambetta. en ce point comme en tant d'autres, s'était fortement trompé sur les aptitudes gouvernementales et les ressources intellectuelles de son parti. Le scrutin de liste, continuant le scrutin d'arrondissement, a élu, lui aussi, une majorité de "sous-vétérinaires." Et M. Brisson, en présentant à cette majorité un programme où s'accusent l'impuissance et la méchanceté, a donné tout ce qu'il peut personnellement produire, tout ce qu'elle peut porter.

On a beau lire et presser en tous sens la déclaration ministérielle, il est impossible d'y trouver une idée politique, d'en faire sortir un indice qui puisse montrer où le gouvernement veut aller. C'est qu'en réalité M. Brisson et ses collègues, comme M. Grévy lui-même, ne veulent aller nulle part. Leur affaire, c'est de rester où ils sont. Ils se gardent d'être opportunistes, puisque l'opportunisme a été condamné ; ils se gardent également d'être radicaux, puisque le radicalisme, bien qu'il ait gagné du terrain, n'est pas encore le maître. En conséquence, n'ayant pour tout système que l'amour des portefeuilles, ils prennent une position mixte afin de pouvoir suivre la voie que la majorité indiquera.

Si le programme du ministère est vide d'idées et montre l'absence d'esprit gouvernemental, il contient, en revanche, des aveux. Il confesse que l'agriculture, le commerce et l'industrie souffrent, que les finances périclitent, qu'il y a déficit, que l'économie s'impose, qu'il faudra augmenter les charges des contribuables ; il reconnaît qu'il ne peut être question ni d'évacuer le Tonkin, ni de renoncer à tout droit sur Madagascar ; enfin, en même temps qu'il attaque de nouveau, contre toute justice, le clergé, il déclare nettement que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas dans les désirs, dans la volonté du pays. Naturellement, pour faire passer cet aveu, il y joint des menaces ; mais l'aveu reste et, quant à présent, cela suffit.

Quelques jours après ce triste début, le ministère a déposé une demande de crédits pour l'entretien des troupes du Tonkin et quand la commission chargée de l'examen de ces crédits a été nommée, il s'est trouvé qu'elle était, en grande majorité, opposée à la continuation de l'expédition Tonkinoise ; et cela, malgré le refus absolu du gouvernement d'accepter n'importe quel projet d'évacuation de la nouvelle colonie. Depuis lors, on négocie, le ministère fait entendre à la commission le témoignage des hommes compétents ; tous déclarent qu'il y aurait de graves inconvénients, pour le prestige du drapeau français en Orient, et aussi pour la sécurité des autres colonies françaises, à ce qu'on adoptât une politique d'abandon du Tonkin. Mais la majorité de la nouvelle chambre sait si bien que les